

Le 12 décembre 2005

À toutes les personnes qui peuvent être détentrices de parts de l'un des fonds mutuels @rgentum

Corporation de gestion et de recherche @rgentum (la « Corporation ») et onze des fonds mutuels @rgentum (« les « Fonds ») (nommés collectivement « @rgentum »)

A. John Page & Associates Inc. a été nommé administrateur-séquestre des biens d'@rgentum par ordonnance (l'« Ordonnance ») datée du 16 novembre 2005 de l'honorable juge Campbell de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Rôle commercial) (la « Cour »). Il est possible de se procurer un exemplaire de l'Ordonnance (qui comprend l'énumération des Fonds) sur notre site Web à l'adresse www.ajohnpage.com.

Nous avons retenu les services de la société Acker Finley Inc. (« Acker Finley ») comme conseiller professionnel afin de nous aider à déterminer la façon de gérer les montants investis dans les Fonds. Selon sa recommandation, il est préférable de liquider les porte-feuilles de chacun des Fonds d'une manière organisée et d'investir le produit dans des investissements à court terme portant intérêt (le « Scénario Acker Finley »). Nous serons par la suite en position de procéder à une distribution de l'argent aux détenteurs de parts une fois que nous aurons déterminé précisément qui sont ces personnes. Conformément au conseil qui nous a été prodigué par Acker Finley, nous prévoyons donc d'introduire auprès de la Cour une requête demandant l'autorisation de mettre en œuvre le Scénario Acker Finley.

Le premier rapport de l'administrateur-séquestre déposé auprès de la Cour et daté du 29 novembre 2005 (le « Premier rapport ») et le dossier de requête seront donc portés devant la Cour le 5 janvier 2006. On peut également se procurer sur notre site Web un exemplaire du Premier rapport, lequel fournit plus de renseignements à ce sujet.

Si vous vous opposez à l'action que nous proposons, veuillez nous faire parvenir par écrit les détails de votre opposition avant la date prévue pour l'audience.

Veuillez prendre note que la société Raymond Chabot Inc. a la responsabilité de la dissolution du porte-feuille Québec équilibré @rgentum (@rgentum Quebec Balanced Portfolio); toutes les demandes de renseignements portant sur ce fonds doivent être adressées à la société Raymond Chabot Inc à l'adresse suivante : Bureau 1900, Tour de la Banque Nationale, 600 rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H3B 4L8.

Bien à vous

A. JOHN PAGE & ASSOCIATES INC.
ADMINISTRATEUR-SÉQUESTRE D'@RGENTUM
par :

A. John Page
Président

